

# **D L S I**

**SA à directoire et à conseil de surveillance au capital de 5.082.980 €  
Avenue Jean-Eric Bousch - Technopôle Forbach Sud – 57600 FORBACH**

**RCS SARREGUEMINES B 389 486 754**

## **AVIS DE CONVOCATION**

Mesdames et Messieurs les actionnaires sont convoqués en assemblée générale ordinaire le vendredi 21 juin 2013 à 10 heures à l'hôtel LA CITADELLE à Metz, 5 avenue Ney, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

## **ORDRE DU JOUR**

- ✓ rapport de gestion du directoire au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2012 et sur les comptes consolidés
- ✓ rapports des commissaires aux comptes sur l'exécution de leur mission et sur les conventions visées à l'article L 225-38 du Code de Commerce
- ✓ approbation des comptes annuels, des comptes consolidés et des conventions
- ✓ affectation du résultat
- ✓ fixation des jetons de présence alloués aux membres du conseil de surveillance

## **PROJET DES RESOLUTIONS**

### **PREMIERE RESOLUTION – APPROBATION DES COMPTES ANNUELS**

L'assemblée générale, statuant aux conditions de quorum et de majorité requises pour les assemblées générales ordinaires, après avoir entendu lecture du rapport de gestion et du rapport général des commissaires aux comptes sur les comptes de l'exercice 2012, approuve les comptes sociaux tels qu'ils lui sont présentés se soldant par un bénéfice net de 1.056.936,49 €.

Elle approuve également les opérations traduites dans ces comptes ou résumées dans ses rapports.

L'assemblée générale donne en conséquence quitus au directoire pour l'exécution de sa mission au titre de l'exercice écoulé.

Elle donne également quitus aux commissaires aux comptes pour l'accomplissement de leur mission.

L'assemblée générale prend acte et approuve expressément le montant des autres charges et dépenses somptuaires visées à l'article 39-4 du code général des impôts qui s'élève pour l'exercice à la somme de 21.258 €.

## DEUXIEME RESOLUTION – APPROBATION DES COMPTES CONSOLIDES

L'assemblée générale, statuant aux conditions de quorum et de majorité requises pour les assemblées générales ordinaires, après avoir entendu lecture du rapport de gestion et du rapport général des commissaires aux comptes sur les comptes consolidés de l'exercice 2012, approuve ces comptes tels qu'ils lui sont présentés se soldant par un bénéfice net de 550.168 €.

## TROISIEME RESOLUTION – CONVENTIONS REGLEMENTEES

L'assemblée générale, statuant aux conditions de quorum et de majorité requises pour les assemblées générales ordinaires, après avoir entendu lecture du rapport spécial des commissaires aux comptes sur les conventions visées à l'article L 225-38 et suivants du Code de Commerce, approuve expressément les termes de ce rapport.

## QUATRIEME RESOLUTION – AFFECTATION DU RESULTAT

L'assemblée générale, statuant aux conditions de quorum et de majorité requises pour les assemblées générales ordinaires, décide d'affecter le bénéfice de l'exercice comme suit :

### Origine :

Résultat de l'exercice : bénéfice 1.056.936,49 €

### Affectation :

- Aux actionnaires à titre de dividende : 584.542,70 €  
0,23 € x 2.541.490 actions
- Le solde à la réserve ordinaire 472.393,79 €

**Total** 1.056.936,49 €

Le dividende par action s'élève à 0,23 € et sa mise en paiement interviendra au cours du mois suivant la présente assemblée.

Il est rappelé, conformément à la loi que les dividendes distribués au titre des trois exercices précédents ont été les suivants :

Exercice	Dividende
31.12.11	0,30
31.12.10	0,30
31.12.09	0,30

## CINQUIEME RESOLUTION : FIXATION DES JETONS DE PRESENCE A ALLOUES AUX MEMBRES DU CONSEIL DE SURVEILLANCE

L'assemblée générale, sur proposition du conseil de surveillance, ratifie le montant global annuel des jetons de présence alloués aux membres du conseil de surveillance pour une somme de 8.000 €.

Cette décision applicable à l'exercice 2012 sera maintenue jusqu'à décision contraire.

\*\*\*\*\*

Tout actionnaire, quelque soit le nombre d'actions qu'il possède, peut prendre part à cette assemblée ou s'y faire représenter par son conjoint ou par un autre actionnaire.

Toutefois, pour être admis à assister à cette assemblée, à voter par correspondance ou à s'y faire représenter :

- a) Les actionnaires propriétaires d'actions au porteur devront être inscrits en compte « nominatif pur » ou « nominatif administré », au troisième jour ouvré précédant l'assemblée à zéro heure, heure de Paris.
- b) Les actionnaires propriétaires d'actions au porteur devront être enregistrés au troisième jour ouvré précédant l'assemblée à zéro heure, heure de Paris.

L'inscription ou l'enregistrement comptable des titres dans les comptes de titres au porteur tenus par l'intermédiaire habilité seront constaté par une attestation de participation délivrée par ce dernier en annexe au formulaire de vote à distance ou de procuration ou à la demande de carte d'admission établis au nom de l'actionnaire. Une attestation pourra être également délivrée à l'actionnaire souhaitant participer physiquement à l'assemblée et qui n'aura pas reçu sa carte d'admission le troisième jour ouvré précédant l'assemblée à zéro heure, heure de Paris.

Les actionnaires peuvent obtenir le formulaire unique susvisé sur demande adressée par lettre simple à leur intermédiaire financier ou à la Société générale, service des assemblées, 32, rue du Champ de Tir, BP 81216, 44312 Nantes cedex 3 reçue par la Société six jours au moins avant la date de la réunion.

Les votes par correspondance ou par procuration ne seront pris en compte que pour les formulaires dûment remplis et incluant l'attestation de participation parvenus via l'intermédiaire financier à la Société 3 jours au moins avant la réunion de l'assemblée générale.

Tout actionnaire ayant transmis son formulaire unique de vote par correspondance ou par procuration ou ayant demandé une carte d'admission via son intermédiaire financier peut néanmoins céder tout ou partie de ses actions. A la fin, l'intermédiaire habilité teneur de compte notifie la cession à la société ou à son mandataire et lui transmet les informations nécessaires.

L'actionnaire ayant voté par correspondance n'aura plus la possibilité de participer directement à l'assemblée ou de s'y faire représenter.

*Le Directoire*



# **D L S I**

**SA à directoire et à conseil de surveillance au capital de 5.082.980 €  
Avenue Jean-Eric Bousch - Technopôle Forbach Sud – 57600 FORBACH**

**RCS SARREGUEMINES B 389 486 754**

## **EXPOSE SOMMAIRE DU DIRECTOIRE**

**SUR LES COMPTES DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2012**

**ET SUR LES COMPTES CONSOLIDES AU 31 DECEMBRE 2012**

**Mesdames et Messieurs les Actionnaires,**

Conformément aux dispositions légales, le présent rapport a pour objet de compléter les informations qui vous sont données dans les documents de fin d'exercice et de vous informer sur la conduite des affaires sociales.

Nous allons d'abord vous présenter :

**I - Concernant la société D.L.S.I**

- la situation de la société, son activité et les résultats de son activité au cours de l'exercice écoulé,
- les progrès réalisés et les difficultés rencontrées,
- son évolution prévisible et ses perspectives d'avenir,
- les événements importants survenus depuis le début de l'exercice en cours.

**II - Concernant le groupe D.L.S.I**

- situation de l'ensemble constitué par les sociétés comprises dans la consolidation,
- l'évolution prévisible du groupe,
- les événements importants survenus depuis le début de l'exercice en cours,
- les activités du groupe en matière de recherche et de développement.

# I – COMPTES ANNUELS DLSI ARRETES AU 31 DECEMBRE 2012

## 1 EXERCICE ECOULE

### 1.1 Activité de la société

L'activité de l'exercice s'est traduite par un chiffre d'affaires de 130.121.367 € par rapport à 155.937.994 € pour l'exercice précédent.

Les produits d'exploitation se sont élevés à 133.851.236 € et se décomposent comme suit :

▪ chiffre d'affaires :	130.121.367 €
▪ reprise sur amortissements, provisions et transfert de charges :	3.718.977 €
▪ autres produits :	10.892 €

Les charges d'exploitation se sont élevées à 133.230.070 € et se décomposent comme suit :

Le capital social de la société s'élève à 5.082.980 € et les fonds propres à 15.606.226 €.

### 1.2 Résultats comptables de cette activité

Les résultats comptables de l'exercice et de l'exercice précédent sont les suivants :

	31.12.12	31.12.11
<b>Résultat d'exploitation</b>	621.166	2.141.103
<b>Produits financiers</b>	1.352.787	1.052.755
<b>Charges financières</b>	806.014	958.137
<b>Résultat financier</b>	546.773	94.618
<b>Résultat courant avant impôts</b>	1.167.939	2.235.721
<b>Résultat exceptionnel</b>	-85.739	-31.877
<b>Participation des salariés</b>	0	0
<b>Impôt sur les sociétés</b>	25.263	410.410
<b>Résultat net</b>	1.056.936	1.793.434

### 1.3 Progrès réalisés – Difficultés rencontrées

L'activité en 2012 est en repli par rapport à l'exercice précédent, la conjoncture étant difficile dans nos métiers, nous sommes très attentifs et prêts à prendre les décisions qui s'imposeront si la situation devait continuer à se dégrader.

### 1.4 Prises de participations

La société **DLSI** a acquis au cours de l'exercice les sociétés suivantes :

- Sur le secteur de LYON :
  - La société **GI-V**, SARL Unipersonnelle au capital de 120.000 € dont le siège social est à LYON (69006), 71 Cours Lafayette, immatriculée au RCS de LYON sous le numéro 449 847 037
  - La société **CH-V**, SARL Unipersonnelle au capital de 100.000 € dont le siège social est à PUSIGNAN (69330), 7 Route de Genas, immatriculée au RCS de LYON sous le numéro 507 459 535
- Sur le secteur de la Moselle :
  - La société **MT INTERIM FORBACH**, SAS Unipersonnelle au capital de 80.000 € dont le siège social est à SAINT AVOLD (57500), 28-30 Boulevard de Lorraine, immatriculée au RCS de SARREGUEMINES sous le numéro 493 211 064.

## 2 EVOLUTION DE LA SOCIETE – PERSPECTIVES D'AVENIR

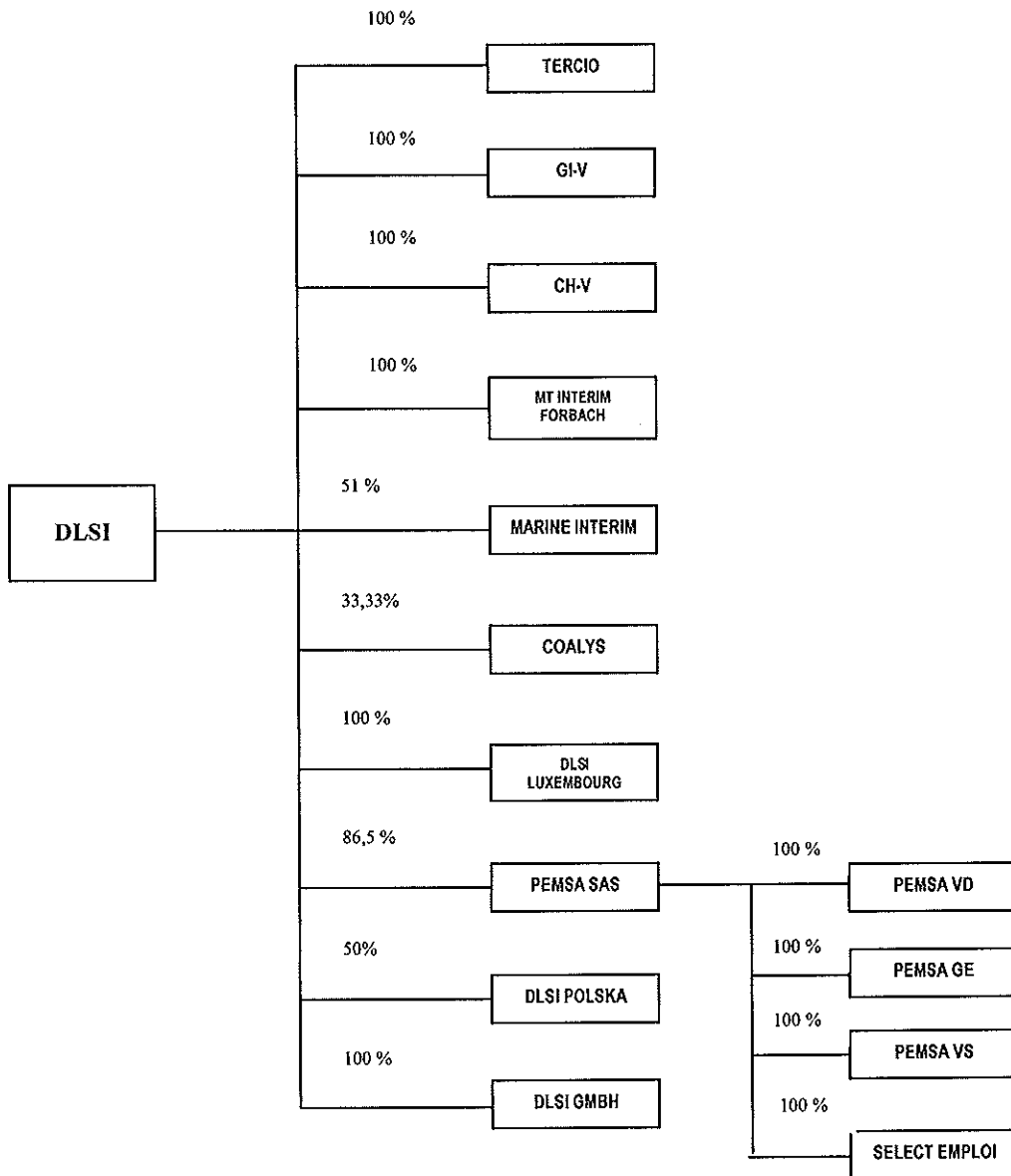
2.1 Aucun événement important n'est survenu depuis le commencement de l'exercice en cours jusqu'à l'établissement du présent rapport.

2.2 En ce qui concerne l'évolution de la société et les perspectives d'avenir, nous prévoyons pour l'exercice en cours un chiffre d'affaires de l'ordre de **140 M €**.



## II – GROUPE DLSI

Nous vous rappelons que l'organigramme du groupe DLSI est le suivant :



## 1 - EXERCICE ECOULE

### 1.1 Activité du groupe

#### - Comptes consolidés

L'activité du groupe s'est traduite par un chiffre d'affaires de 183.872.997 € par rapport à 205.196.671 € pour l'exercice précédent.

Le résultat opérationnel avant amortissements ressort à 4.197.998 € par rapport à 6.794.250 € pour l'exercice précédent.

Le résultat opérationnel s'élève à 3.291.978 € par rapport à 5.852.000 € pour l'exercice précédent.

## 1.2 Résultats comptables du groupe (norme IFRS)

Les résultats comptables du groupe DLSI sont résumés dans le tableau ci-dessous :

	31-déc-12 Normes IFRS Du 01/01/2012 au 31/12/2012		31-déc-11 Normes IFRS Du 01/01/2011 au 31/12/2011	
	Valeur	% CA	Valeur	% CA
Chiffre d'affaires	183.872.997	100	205.196.671	100
Charges externes	- 10.371.534	-5,64	- 11.238.658	-5,48
Charges de personnel	- 168.657.874	-91,73	- 185.745.128	-90,52
Impôts et taxes et versements assimilés	-3.058.468	-1,66	- 3.395.365	-1,65
Provisions pour risques et charges sur actif circulant	375.875	0,20	197.783	0,10
Autres produits et charges d'exploitation	2.037.002	1,11	1.778.947	0,87
Résultat opérationnel avant amortissements	4.197.998	2,28	6.794.250	3,31
Amortissements	- 906.020	-0,49	- 942.250	-0,46
Résultat opérationnel	3.291.978	1,79	5.852.000	2,85
Produits financiers divers	233.509	0,13	14.603	0,01
Charges d'intérêt	-1.096.047	-0,60	- 1.050.801	-0,51
Résultat avant impôts	2.429.440	1,32	4.815.802	2,35
Charge d'impôt	- 1.879.272	-1,02	- 3.196.571	-1,56
Résultat net total	550.168	0,30	1.619.231	0,79
Dont attribuable aux actionnaires ordinaires de la société mère	389.666		1.459.298	
Dont attribuable aux intérêts minoritaires	160.502		159.933	
Résultat net par action en Euros	0,15		0,58	
Résultat dilué par action en Euros	0,15		0,58	
Nombre d'actions	2.541.490		2.541.490	
Résultat net total	550.168		1.619.231	
Autres éléments du résultat global de la période	241.214		107.407	
Effet impôt des autres éléments du résultat global de la période	-65.344		-35.802	
Résultat global de la période	726.038		1.690.836	
Dont attribuable aux actionnaires ordinaires de la société mère	550.226		1.530.903	
Dont attribuable aux intérêts minoritaires	175.812		159.933	

### 1.3 Progrès réalisés – Difficultés rencontrées

- En 2012, comme il a été indiqué précédemment, le groupe a acquis les sociétés **GI-V**, **CH-V** et **MT INTERIM FORBACH** basées à Lyon et sa région pour les deux premières et en Moselle pour la dernière société, avec effet au 1<sup>er</sup> octobre 2012 pour un montant total de 2.728 K€.

Ces sociétés ont contribuées au chiffre d'affaires du groupe à hauteur de 2.179 K€.

- En 2012, dans un contexte économique très difficile, le chiffre d'affaires du groupe **DLSI** a diminué de 10,39 %.

## 2 EVOLUTION DU GROUPE – PERSPECTIVES D'AVENIR

2.1 Aucun événement important n'est survenu depuis le commencement de l'exercice en cours jusqu'à l'établissement du présent rapport.

2.2 En ce qui concerne l'évolution du groupe et ses perspectives d'avenir, nous prévoyons pour l'exercice en cours un chiffre d'affaires de **197 M €** et un résultat net de **2 M€**.

Fait à FORBACH  
LE DIRECTOIRE

**RESULTATS DE LA SOCIETE  
AU COURS DES CINQ DERNIERS EXERCICES**

(Articles 133, 135 et 148 du décret sur les sociétés commerciales)

NATURE DES INDICATIONS	31/12/2008 €	31/12/2009 €	31/12/2010 €	31/12/2011 €	31/12/2012 €
<b>CAPITAL EN FIN D'EXERCICE</b>					
Capital social	5 026 000	5 082 980	5 082 980	5 082 980	5 082 980
Nombre des actions ordinaires existantes	2 513 000	2 541 490	2 541 490	2 541 490	2 541 490
Nombre d'actions à dividende prioritaire (sans droit de vote) existantes					
Nombre maximal d'actions futures à créer par conversion d'obligations	0	0	0	0	0
par exercice de droits de souscription					
<b>OPERATIONS ET RESULTATS DE L'EXERCICE</b>					
Chiffre d'affaires hors taxes	56 308 376	38 630 265	61 133 005	155 937 994	133 851 236
Résultat avant impôt, participation des sala- riés et dotations aux amortissements et provisions	3 502 703	1 733 695	1 753 842	2 479 096	841 699
Impôt sur les bénéfices	216 630	-362 436	0	410 410	25 263
Participation des salariés due pour l'exercice	0	0	0	0	0
Résultat après impôt, participation des sala- riés et dotations aux amortissements et provisions	3 036 687	1 767 092	968 511	1 793 434	1 056 936
Résultat distribué	1 256 500	762 447	762 447	762 447	584 543
<b>RESULTAT PAR ACTION</b>					
Résultat après impôt, participation des sala- riés mais avant dotations aux amortisse- ments et provisions	1,31	0,82	0,69	0,81	0,32
Résultat après impôt, participation des sala- riés et dotations aux amortissements et provisions	1,21	0,70	0,38	0,71	0,42
Dividende distribué à chaque action	0,50	0,30	0,30	0,30	0,23
<b>PERSONNEL</b>					
Effectif moyen des salariés	1 320	950	1 240	3 248	2 950
Montant de la masse salariale	38 536 478	27 110 170	42 799 327	106 533 671	89 721 834
Montant versé au titre des avantages sociaux	11 469 649	8 476 515	12 902 236	34 140 081	29 182 793



**DEMANDE D'ENVOI DE DOCUMENTS**

**concernant l'Assemblée Générale Ordinaire du 21 Juin 2013**

Je soussigné(e),

NOM : .....

Prénom usuel : .....

Domicile : .....

.....

Propriétaire de ..... actions nominatives\*

et de ..... actions au porteur,

de la société **DLSI**

reconnais avoir reçu les documents afférents à l'Assemblée Générale précitée et visés à l'article R 225-81 du Code de Commerce,

demande l'envoi des documents et renseignements concernant l'Assemblée Générale Ordinaire du 21 juin 2013 tels qu'ils sont visés par l'article R 225-83 du même Code.

Fait à ....., le ..... 2013

Signature

\* Conformément à l'article R 225-88 alinéa 3 du Code de Commerce, les actionnaires titulaires d'actions nominatives peuvent, par une demande unique, obtenir de la Société l'envoi des documents et renseignements visés aux articles R 225-81 et R 225-83 du Code de Commerce, à l'occasion de chacune des assemblées générales ultérieures. Au cas où l'actionnaire désirerait bénéficier de cette faculté, mention devra être portée sur la présente demande.